



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15733>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-15733**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise

Correspondant : STREHAIANO Luc, Président

Adresse : 33 rue des Moulins, 95000 Neuville sur Oise

Coordonnées :

Téléphone : 0130757860

Télécopieur : 0130757860

Courriel : marchespublics@sdis95.fr

Adresse internet : <https://www.pompiers95.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.pompiers95.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) du Musée du service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (2025-030)

Lieu de livraison : Château de Grouchy - rue William Thornley, 95520 Osny

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit pour le service départemental d'incendie de secours du Val d'Oise de s'adjoindre les services d'un entrepreneur dans le cadre du remplacement du système de sécurité incendie (SSI) du Musée du service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise. Le titulaire aura à sa charge l'intégralité du remplacement du SSI, y-compris toutes sujétions et raccordements nécessaires à la conformité de l'installation (déposes, mise en oeuvre des équipements neufs, câblages, raccordements, repérages des équipements existants et neufs, encoffrements éventuels des modules déportés, etc...), ainsi que les maintenances préventive et corrective. Les prestations relèvent d'un contrat de travaux et accessoirement de prestations de service. La forme retenue pour l'exécution du contrat est mixte, avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées sur fonds propres du SDIS 95 selon les règles de la comptabilité applicables au SDIS (M61). Les sommes dues au titulaire seront payées par mandat administratif dans un délai de 30 jours. A titre indicatif, le délai global de paiement du SDIS 95 est de 10 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est possible de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. En revanche et conformément à l'article R.2142-23 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 55%
- Prix : 40%
- Prise en compte de la notion de développement durable : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-030

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.pompiers95.fr>
Code NUTS : FR108 Modalités d'ouverture des offres : Date: 24 févr. 2025 Lieu : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 Boulevard de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459 Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459 Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr VISITE OBLIGATOIRE : Les dates de visite sont renseignées dans le règlement de la consultation ainsi que les contacts. Les candidats ayant déjà procédé à la visite des lieux lors de la précédente procédure n°2025-013 sont dispensés de refaire la visite. Toutefois, ils devront joindre l'attestation de visite du dossier 2025-013 dans leur nouvelle offre. REPONSE ET GROUPEMENT : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est possible de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. En revanche et conformément à l'article R.2142-23 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : le délai de validité des offres est de 180 Jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en oeuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales. MODALITES DE FINANCEMENT : les prestations seront financées sur fonds propres du SDIS 95 selon les règles de la comptabilité applicables au SDIS. Les sommes dues au titulaire seront payées par mandat administratif dans un délai de 30 jours. À titre indicatif, le délai global de paiement du SDIS 95 est de 10 jours. NEGOCIATION : l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise

Adresse : 33 rue des Moulines, 95000 Neuville sur Oise

Coordonnées :

Téléphone : 0130757977

Adresse internet : <https://www.pompiers95.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2025